

LA POLITIQUE DE FORMATION DE L'AMGE

Introduction

L'**Objet de l'Association mondiale**, conformément à l'Article III de la Constitution de l'AMGE est :

- de promouvoir dans le monde entier une unité de but et une compréhension commune basées sur les principes fondamentaux;
- de poursuivre le but du mouvement des Guides/Éclaireuses qui est d'offrir aux filles et aux jeunes femmes l'occasion de s'éduquer par elles-mêmes dans les domaines de la formation du caractère, de la responsabilité civique et du service dans leur propre communauté mondiale;
- d'encourager les relations d'amitié entre les jeunes filles et les jeunes femmes de toutes les nations dans leur propre pays et dans le monde entier.

La Mission de l'AMGE

" permettre aux jeunes filles et jeunes femmes de développer pleinement leur potentiel de citoyennes du monde, conscientes de leurs responsabilités." La Mission donne la direction au Mouvement et sert de base au travail à exécuter par nos membres adultes. Les formateurs jouent un rôle important dans la formation des adultes pour leur permettre d'offrir leur soutien et de remplir la mission de l'AMGE.

La Politique de Formation

L'AMGE encourage activement la formation, basée sur la méthode du Guidisme/Scoutisme féminin, pour donner aux adultes les moyens d'acquérir les connaissances, les savoirs, l'attitude et les compétences nécessaires pour mener à bien leurs responsabilités de manière à encourager et renforcer le Guidisme/Scoutisme féminin.

La Politique de Formation

La Formation fournit aux adultes les connaissances intellectuelles, sociales, physiques, affectives, morales et spirituelles et les habilite à prendre des responsabilités dans l'exécution de leurs tâches. La formation doit permettre à l'adulte de réaliser pleinement son potentiel dans le processus de croissance et développement personnels, lui offrir la satisfaction du travail et développer ses aptitudes de leadership.

Explication

Le développement des jeunes filles et jeunes femmes dépend de la qualité du programme éducatif, des méthodes utilisées dans l'exécution du programme éducatif et de la gestion générale d'une Association. Chaque Association doit s'occuper de la formation des animateurs adultes pour qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités et de leur engagement dans l'accomplissement de leur tâche.

La Formation de l'AMGE se base principalement sur l'éducation non formelle des adultes. La Formation peut se réaliser par le biais d'événements organisés de formation et tout au long du travail des adultes dans le cadre des réunions, séminaires, camps et ateliers.

Il est de la responsabilité de l'AMGE de soutenir les Associations Nationales dans l'élaboration de plans de formation adéquats qui tiennent compte des tendances, besoins et aspirations des membres adultes et qui utilisent les Lignes Directrices de l'AMGE en matière de Formation.

Il est de la responsabilité de chaque Association Nationale de soutenir les membres adultes à développer pleinement leur potentiel et à encourager la formation au plus niveau.

L'Association qui projette une formation doit refléter le désir de renforcer la qualité du Guidisme/Scoutisme féminin.